

Circonscription IEN QUIMPER OUEST

Saint-Jean-Trolimon, le 03/07/2024

**ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DU  
BOURG**

**Affaire suivie par**

Mme STEPHAN Laurence

**Téléphone**

0298820287

**Courriel**

ec.0290727H@ac-rennes.fr

**Adresse**

PLACE MICHEL ET JOSEPHINE

COSQUE

29120

ST JEAN TROLIMON

Objet: Demande de report d'évaluation d'école

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale,

Notre école a été choisie pour participer à une évaluation d'école au cours de l'année 2024-2025.

Nous avons, lors du dernier conseil des maîtres, pris connaissance du dispositif et nous demandons à ce que cette évaluation soit reportée.

En effet, à compter de septembre 2024, débiteront dans notre école des travaux de rénovation énergétique, à savoir une isolation thermique par l'intérieur, et ce pour une durée minimale de 10 mois.

Le fonctionnement de toute l'école sera grandement perturbée sur toute la durée du chantier car ces travaux se feront par tranches. Les différentes classes auront à subir plusieurs déménagements liés aux contraintes d'un chantier sur site occupé. Certains locaux ne seront plus accessibles ou seront momentanément détournés de leur fonction initiale.

L'espace de la cour de récréation sera également impacté puisque fortement réduit du fait de l'installation de bâtiments temporaires d'une part, et d'autre part en raison des travaux inhérents à la démolition des anciennes toilettes et lavabos et la construction d'un tout nouveau bloc sanitaire.

Tous ces travaux vont inmanquablement générer des conditions de travail dégradées et complexes, ainsi qu'un surcroît de travail pour l'équipe enseignante.

C'est une année très compliquée, d'un point de vue organisationnel, qui nous attend. Les conditions ne nous semblent pas réunies pour traiter sereinement la phase d'auto-évaluation qui va alourdir grandement la charge de travail de notre équipe.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir annuler le dispositif d'évaluation de notre école pour l'année 2024-2025 et de le reporter lorsque les travaux seront achevés.

Nous demandons également à intégrer le plan de formation continue prévu pour l'année scolaire 2024-2025.

Persuadées de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame l'inspectrice de l'Education Nationale, nos respectueuses salutations.

Nous mandatons le syndicat SNUDIFO 29 pour suivre notre demande auprès de Madame la DASEN du Finistère.

Le conseil des maîtres, réuni le 1er juillet 2024.

Signature des enseignantes:

La Directrice, Laurence STEPHAN